

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation  
Direction Régionale de l'Agriculture, de l'Alimentation et de la Forêt Nouvelle-Aquitaine  
Service Régional Formation Développement  
E.P.L.E.F.P.A. de Saintonge

**Compte rendu de la réunion du Conseil d'Administration  
de l'Agrocampus de Saintonge  
du Vendredi 25 Mars 2022**

Le Conseil d'Administration de l'Agrocampus de Saintonge s'est réuni au Lycée Le Renaudin à Jonzac.

La composition du Conseil est la suivante :

| NOMS                                     | QUALITE                                                      |
|------------------------------------------|--------------------------------------------------------------|
| <b>MEMBRES PRESENTS</b>                  |                                                              |
| M. Michel AMBLARD                        | Président du Conseil d'Administration                        |
| M. Christophe MANSON                     | Représentant la DDTM                                         |
| Mme Nadia PATOUR                         | Représentant l'Inspectrice d'Académie                        |
| M. Philippe DURAND                       | Représentant la Directrice du CIO                            |
| M. Eric KERNEIS                          | Représentant l'INRA                                          |
| Mme Margarita SOLA                       | Conseillère Régionale                                        |
| Mme Charlotte TOUSSAINT                  | Représentante de la commune                                  |
| Mme Aurélie LESERVOISIER                 | Représentante des Personnels Enseignant & d'Education        |
| M. Bernard CABUZAT                       | Représentant des Personnels Enseignant & d'Education         |
| M. Thierry GAILLOU                       | Représentant des Personnels Enseignant & d'Education         |
| Mme Maïwenn SARDIN                       | Représentante des Personnels Enseignant & d'Education        |
| Mme Nadine DESCHAMPS                     | Représentante des Personnels d'Adm., de Serv. et d'Expl.     |
| Mme Bénédicte TARIN                      | Représentante des Personnels d'Adm., de Serv. et d'Expl.     |
| M. Manuel DEVEAUD                        | Représentant des Personnels d'Adm., de Serv. et d'Expl.      |
| Mme Brigitte PUISSANT                    | Représentante des Personnels d'Adm., de Serv. et d'Expl.     |
| M. Maël LIGNERON                         | Représentant des Elèves, Etudiants, Apprentis ou stagiaires  |
| M. Fabien JAGUENAUD                      | Représentant des Elèves, Etudiants, Apprentis ou stagiaires  |
| Mme Karine AULIER                        | Représentante des Parents d'élèves, étudiants ou apprentis   |
| M. Jacky VERNOUX ( <i>Arrivée 9h45</i> ) | Représentant des Parents d'élèves, étudiants ou apprentis    |
| M. Julien GEAY                           | Représentant des Organisations Profess. & Synd. des Expl.    |
| M. Christophe CHARDON                    | Représentant des Organisations Profess. & Synd. des Salariés |
| <b>MEMBRES EXCUSES</b>                   |                                                              |
| <i>Représentés</i>                       |                                                              |
| M. Alain PRIOL                           | Directeur de la DDTM                                         |
| Mme Annick BAILLOU                       | Inspectrice d'Académie                                       |
| Mme Catherine FAILLE                     | Directrice du CIO                                            |
| M. Abraham ESCOBAR GUTIERREZ             | Représentant de l'INRA                                       |
| M. Cédric COUREAU                        | Représentant des Personnels Enseignant & d'Education         |
| M. Norrédine M'HANI                      | Représentant des Personnels d'Adm., de Serv. et d'Expl.      |
| M. Pierrick ROY                          | Représentant des Organisations Profess. & Synd. des Expl.    |
| M. Philippe DEPLANNE                     | Représentant des Organisations Profess. & Synd. des Salariés |
| <i>Absents</i>                           |                                                              |
| M. Pascal APPREDERISSE                   | Directeur de la DIRECCTE                                     |
| M. Cédric TRANQUARD                      | Représentant de la Chambre d'Agriculture                     |
| M. Jacky EMON                            | Conseiller Régional                                          |

|                                 |                                                             |
|---------------------------------|-------------------------------------------------------------|
| M. Alexandre GRENOT             | Conseiller Départemental                                    |
| M. Emmanuel BRACONNIER          | Représentant des Personnels Enseignant & d'Education        |
| M. Alexandre GROLEAU            | Représentant des Personnels Enseignant & d'Education        |
| M. Clément MAMERT               | Représentant des Elèves, Etudiants, Apprentis ou stagiaires |
| M. Guillaume MICHAUD            | Représentant des Organisations Profess. & Synd. des Employ. |
| M. Nicolas QUETIER              | Représentant des Organisations Profess. & Synd. des Employ. |
| <b>INVITES PRESENTS</b>         |                                                             |
| M. Laurent JAMME                | Représentant de la DRAAF SRFD Nouvelle Aquitaine            |
| M. François TITIERE             | Représentant la DDTM                                        |
| M. Jean-Michel BREGEON          | Directeur de l'Agrocampus de SAINTONGE                      |
| Mme Myriam DANIEL               | Secrétaire Générale de l'Agrocampus de SAINTONGE            |
| M. Etienne POUVREAU             | Agent comptable de l'Agrocampus de SAINTONGE                |
| M. Philippe BIZET               | Directeur Adjoint - LEGTA Georges Desclaude                 |
| M. Marc CHASTAGNOL              | Directeur Adjoint - LPA Le Renaudin                         |
| M. Jean-Claude MOHAND           | Directeur Adjoint – LPA Le Petit Chadignac                  |
| M. David GIRARD                 | Directeur du CFAA et CFPPA                                  |
| M. Christian HIMONNET           | Directeur de l'Exploitation Agricole de Desclaude           |
| M. David LESERVOISIER           | Directeur de l'Exploitation Agricole du Renaudin            |
| Mme Clotilde PLANTUREUX         | Directrice de l'Exploitation Horticole de Chadignac         |
| Mme Linka TANCHAUD              | Gestionnaire LPA Le Petit Chadignac                         |
| Mme Fanny RAUCH                 | Conseillère Principale d'Education LPA Le Renaudin          |
| Mme Laëtitia CLEMENT            | Conseillère Principale d'Education LPA Le Petit Chadignac   |
| Mme Eva GOGUET                  | Secrétaire de séance                                        |
| <b>Absents</b>                  |                                                             |
| Mme Frédérique ARTICLAUX-MALLET | Conseillère Principale d'Education LEGTA Georges Desclaude  |
| M. Gilles KERGONNA              | Conseiller Principal d'Education LEGTA Georges Desclaude    |
| M. Julien TEXIER                | Président de l'Association du Cercle des anciens            |

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 9h30 par Monsieur AMBLARD, Président du Conseil d'Administration.

La délibération concernant l'ordre du jour est adoptée à l'unanimité par les membres du conseil.

Les membres du CA procèdent au renouvellement du Vice-Président.

Nombre de votants : 21

Vice-Présidente du Conseil d'Administration : Mme SOLA est candidate.

Résultats des votes :

Nombre de suffrages exprimés : 21

Bulletins Blancs : 0

Mme SOLA est élue et remercie les membres du conseil.

Le PV de la séance du 26/11/2021 est adopté à l'unanimité par les membres du conseil.

## 1. CONTEXTE ET CHOIX BUDGETAIRES

M. BREGEON dresse un point sur le compte financier 2021 de l'Agrocampus de Saintonge (détail présenté dans le rapport de l'odonnateur) :

Celui-ci met en évidence plusieurs caractéristiques de l'année écoulée. Avant l'analyse, rappel des principes directeurs de gestion convenus dans les Conseils précédents, qui guident les décisions de gestion tant en fonctionnement qu'en investissement.

- **Relance de l'investissement afin de moderniser** nos plateaux techniques et nos outils pédagogiques.
- **Politique salariale dynamique augmentant le nombre d'emplois et améliorant les conditions de rémunération**, alignant à minima les personnels de l'EPLFPA sur les fonctionnaires correspondants.
- **Maintien d'un fonctionnement permettant de dégager une capacité d'autofinancement de 500 k€ à 700 k€.**
- **Diminution du fonds de roulement net pour soutenir l'investissement** en le ramenant à 120 jours à charges constantes référence 2019 soit **2,5 M€**.

Avec ces objectifs, quatre évènements importants à gérer :

1. La réforme de l'apprentissage de 2018, impactant la trésorerie à hauteur de 1 M€ au plus fort de l'année pour des raisons tant externes qu'internes, les systèmes de facturation nécessitant réorganisation chez les OPCO comme dans nos services.
2. Le Covid, auquel nous devons encore cette année une baisse de l'activité d'hébergement sur les lycées Desclaude et Chadignac.
3. **Les travaux dans les internats de Chadignac et Desclaude inutilisables sur les vacances d'été annulant les habituelles recettes d'animation du territoire.**
4. L'inflation des coûts de l'énergie et des denrées.

Points d'analyse remarquables :

- Les produits de fonctionnement passent de **8,4 M€** en 2019 à **9,2 M€** en 2021, augmentation de près de 10%, cette croissance importante est surtout due aux bons résultats des exploitations et à l'augmentation d'activité du CFA.
- La CAF 2021 est de **297 k€**, elle était de 708 k€ en 2019. La CAF 2021 est moins importante que sur les deux dernières années et **nous ne sommes pas aux 500 k€ constituant l'objectif 3 ci-dessus** : il manque 200 k€, en grande partie car la formation continue n'a pas retrouvé les volumes et les marges d'avant Covid, en lien avec le même décalage investissements/rentabilité et à l'absence d'animation du territoire valorisant les internats l'été du fait des travaux. La CAF remontera en 2022, même s'il sera **important de suivre de près le budget du CFPPA tout au long de l'année 2022.**
- Le fonds de roulement net est porté à **3,2 M€** (-140 k€) la cible était **2,8 M€** en fin d'exercice 2022 ce qui permet de continuer à investir sur 2022 **en toute sécurité** (simulateurs notamment).
- **La trésorerie au 31/12/2021 est de 2 M€** (1,8 M€ en 2020) ce qui permettra de mobiliser des fonds propres en 2022 dans la fourchette de FdR données ci-dessus. Un emprunt de 200 k€ sera contracté pour la construction d'un hangar afin de laisser **une trésorerie de 1,5 M€ fin 2022.**
- **Les exploitations en excédent de fonctionnement** avec un résultat de 320 k€ sur La Pichonnerie, résultat jamais réalisé même si 170 k€ sont à enlever (paiement hangar incendié arrivant sur compte de classe 7) il reste 150 k€ d'excédent de fonctionnement, **réelle performance pour le DEA et ses équipes.**

### Trois points d'alerte :

1. **Le lycée Desclaude** avec un déficit de fonctionnement de 41 k€. Cela est dû :
  - aux décisions d'entretien immobilier sur budget pour garder un cadre convenable
  - au budget consacré à la pédagogie avec le soutien à « objectif veto », aux activités de pleine nature, au lancement de l'activité golf en EPS et divers actions...
  - au budget communication maintenu à un niveau important
  - au budget restauration pour soutenir le label bio et la politique d'achats de denrées en local
2. **Le CFPPA**, en déficit de 240 k€ où l'augmentation du chiffre d'affaires attendu n'a pas été réalisé (-140 k€/ primitif) quand les charges ont augmenté au-delà des prévisions (+100k€ / primitif). Cf notice explicative CFPPA.
3. **Le CFA**, en déficit de 10 k€ donc au quasi équilibre mais en dessous des prévisions.

Pour ces deux derniers centres, les résultats 2022 devront être analysés avec prudence ; les centres doivent repasser en excédent de fonctionnement sinon des décisions seront à prendre.

Pour le LEGTA, nous allons accueillir en début d'été le SNU (Service National Universel) qui pourrait nous permettre de réaliser un chiffre d'affaires de l'ordre de 50 000€ à 100 000€.

### Nos objectifs :

**Volonté de poursuivre un haut niveau d'investissement : le Conseil Régional nous a suivi sur cette politique** à travers le dernier appel à manifestation d'intérêt des exploitations avec le vote d'une aide à l'investissement de 470 k€ sur les exploitations qui permettra d'évoluer vers moins d'intrant et davantage **de qualité de vie au travail donnant ainsi une image plus attrayante des métiers du vivant** qui deviennent **moins pénibles** pour l'homme aidé par la technologie de l'homme.

Pour conclure, l'EPL conserve des finances très saines avec une augmentation importante de l'activité, un fonds de roulement quasi constant et une capacité d'investissement permettant de préparer l'avenir. Il faudra être attentif au BFR et avoir recours à l'emprunt pour les plus gros investissements afin de moins peser sur la trésorerie et s'assurer de la rentabilité des investissements humains et matériels sur les centres concurrentiels.

## **2. RAPPORT DE L'AGENT COMPTABLE**

*(Cf diaporama de l'agent comptable)*

L'exercice 2021 se traduit par un excédent de fonctionnement de 87K€.

### Exécution budgétaire :

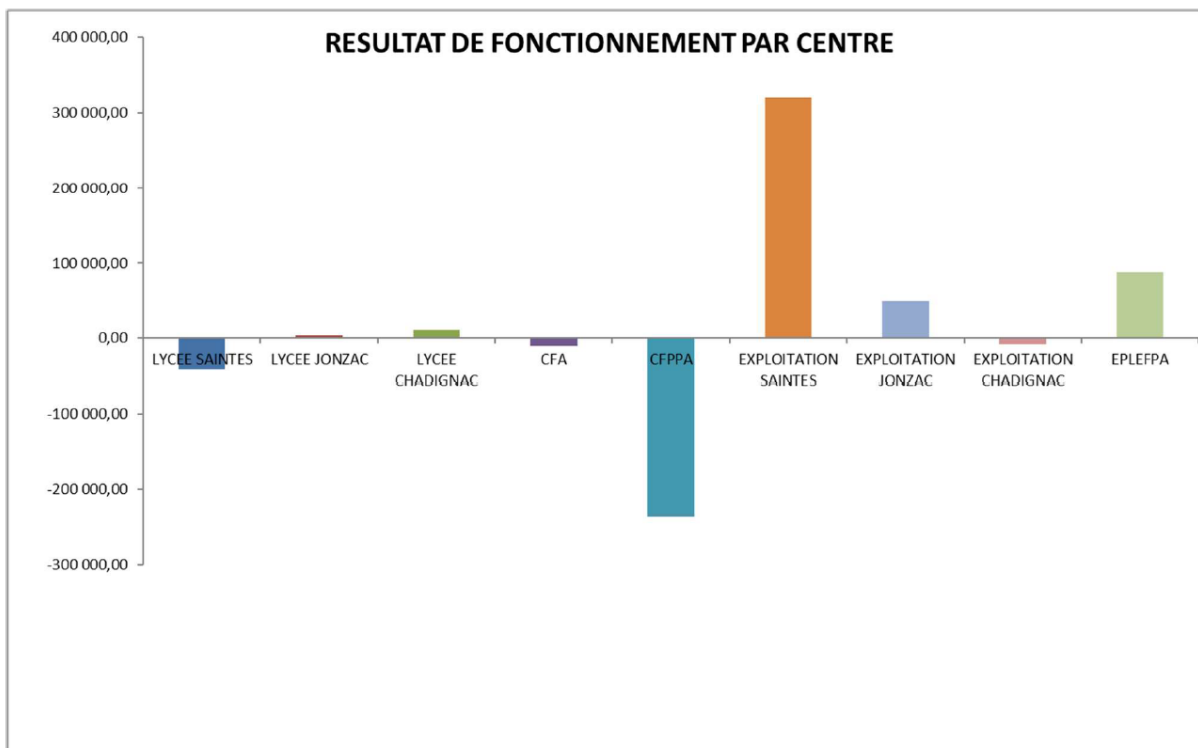
Taux de réalisation : Produits : 98% ; Charges : 96% ; « plus-value » de 192 000€.

Les charges atteignent 8,1M€ avec deux principaux postes :

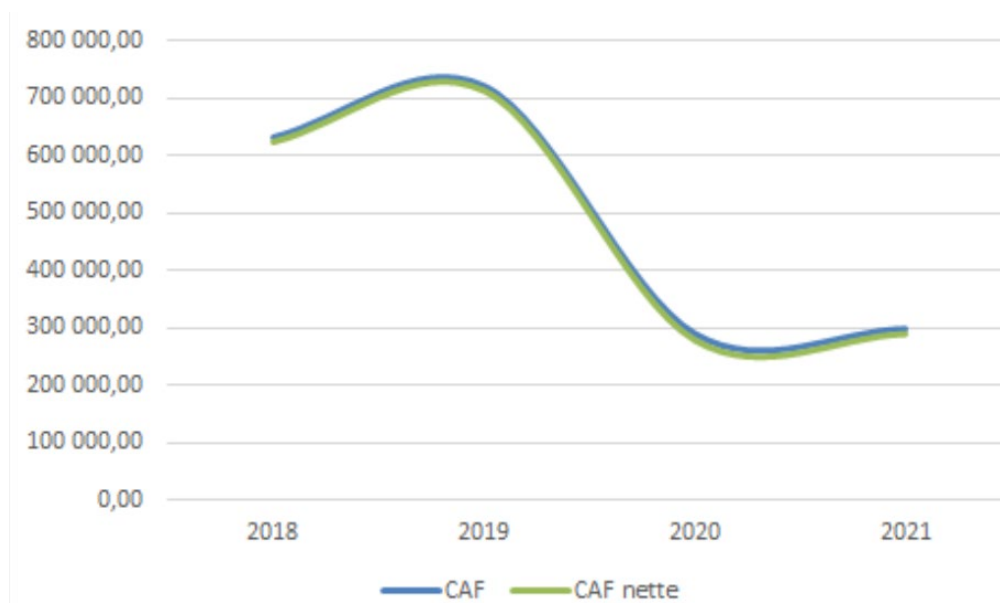
- les charges de personnel représentent 43% des dépenses de fonctionnement annuelles avec 3,5M€ et sont en hausse de 18%. C'est le premier poste de dépenses de l'EPL
- consommation externe (achats et services extérieurs) : 37% avec 3,2M€

Les produits atteignent 8,2M€ :

- Prestations de service : +17% soit 3,6M€
- Subventions : +15% soit 2,4M€
- Production vendue : +20% soit 1M€ (progression du CFA et des 3 exploitations +93 000€ La Pichonnerie ; +57 000€ Domaine du Renaudin ; + 6 000€ Les Serres de Chadignac)



La CAF Brute est de 297K€, en progression de 3% ; on constate une tendance à la baisse de capacité de l'EPL à dégager des ressources de trésorerie potentielle.



Emploi de la CAF pour investissements :

La stratégie active d'investissement a obligé à une ponction dans le fonds de roulement de 89K€ pour faire face aux engagements de dépenses.



## Forces

- Un résultat de fonctionnement excédentaire : +87K€
- Une capacité d'autofinancement à 297K€
- Fort rebond de l'activité : budget le plus élevé depuis 2011
- Trésorerie : en progression mais le ratio de jours de trésorerie passe de 100 à 97 jours
- Les exploitations contribuent largement au résultat positif de l'EPL et font toutes progresser leurs ventes



## Faiblesses

- Le rebond des ventes et de la production s'accompagne d'une hausse des consommations externes et des charges de personnel (42,5% du budget)
- Situation du CFPPA : un développement des moyens (charges de personnel) sans croissance associée
- CAF 2021 : 3,7% des produits réels
- CAF 2018 : 9%
- Un FDRIM divisé par 2 à 59 jours



## Opportunités

- valorisation des productions agricoles en hausse
- Modernisation des outils de production des exploitations



## Menaces

- Produits : exposition aux variations de niveaux de subventionnement (DGF, variation nombre d'apprenants, etc.) et de financement (OPCO)
- gestion très stricte de la facturation et des encours de règlements des OPCO : déterminant de trésorerie
- Aléas généraux et aléas particuliers au secteur d'activité : aléa climatique, sanitaire (bio sécurité), technique, économique (effets de marchés : céréales, vin et cognac), réglementaire (normes)
- Pérennité du financement de l'apprentissage (cf. rapport de l'inspection générale des finances)

### 3. EXAMEN DES DELIBERATIONS & QUESTIONS DIVERSES

Les délibérations sont soumises aux membres du Conseil d'Administration ; 21 membres votants restent présents.

• Concernant la délibération n° 22-05 liée à l'emprunt pour la construction d'un nouvel hangar sur l'exploitation de La Pichonnerie, **M. CABUZAT souligne l'urgence de mettre aux normes l'aire de lavage, désamiantage de certains bâtiments...**

**M. HIMONNET indique que les entreprises ne voulaient pas s'engager sur les bâtiments hors normes (années 60), il faudrait les démolir.**

• **Mme AULIER fait remarquer que les jeunes et les familles vont devoir supporter l'augmentation de 3% des tarifs de pension et de demi-pension (délibération n° 22-11), les demandes de fonds social pourraient amplifier.**

**M. BREGEON souligne que la direction a fait le choix de garder la qualité des repas servis, nos cantines sont labellisées ou en phase de l'être (Jonzac) ; les sommes allouées au budget restauration sont en deça des dépenses actuelles ; l'établissement assure le financement**

*complémentaire sur budget de l'ordre de 100K€ pris sur les recettes d'accueil de groupes extérieurs de l'EPL.*

La délibération retient 4 oppositions et 3 abstentions.

- Concernant la délibération n° 22-13 sur les concessions de logements par NAS et COP du site Desclaude, *M. DEVEAUD fait remarquer que le logement de l'infirmière, attribué à l'agent d'accueil, pourrait poser souci lors du départ en retraite de l'actuelle infirmière. En effet, il est difficilement entendable de loger un personnel de santé hors du site dans le cadre de ses missions, de situations d'urgence. Par ailleurs, il est regrettable que la Région laisse des logements de fonctions vétustes sur le site.*

La délibération retient 6 oppositions et 3 abstentions.

Un échange a lieu concernant les structures de formation, le besoin de classes de 3<sup>ème</sup> EA sur le bassin de Saintes se fait sentir. Axe développement pour Chadignac ?

M. JAMME indique qu'un appel à projets co-signé par la Rectrice/DRAAF/Conseil Régional a été lancé pour la rentrée scolaire 2023 – date butoir mi-mai 2022.

- *Mme LESERVOISIER interpelle le Conseil Régional concernant l'état de délabrement de la salle de sport du lycée du Renaudin; les structures à proximité sont saturées, l'étude pour la livraison d'un nouveau bâtiment a été reportée... La situation est plus qu'urgente.*

*Mme SOLA indique qu'elle a été voir cet équipement et a été sidérée par ce lieu. Elle est surprise que cette situation perdure. Des photos ont été prises, elle ne va pas manquer de faire avancer ce dossier.*

*M. BREGEON souligne que l'équipe de direction travaille sur ce dossier avec le chargé d'opérations de la Région. Le budget est le point bloquant ; le dialogue de gestion immobilier prévu le 04/04 devrait trouver des solutions.*

- *Dans le cadre de la campagne d'équipements, M. CABUZAT demande si la Région a validé la demande d'acquisition de drones pour la filière gestion de l'eau pour la rentrée 2022 ?*

*Mme DANIEL indique qu'elle suit ce dossier de près avec les services de la Région ; une réunion de travail Région/DRAAF devrait se tenir prochainement afin d'évoquer les demandes d'équipements des lycées, nous devrions avoir un retour d'ici la mi-avril.*

- *M. VERNOUX demande où en est la sécurisation de l'accès au site Desclaude.*

*M. BREGEON indique que suite à une réunion avec la Mairie, plusieurs actions ont été validées :*

- *Chemin piétonnier sur la droite en partant du lycée*
- *Sécurisation du rond-point : mesure de la vitesse sur le sol et comptage passage*
- *Dans le cadre du schéma directeur de l'Agglomération, le plan cyclable va passer en priorité Chadignac et Desclaude*
- *Etude avec le Conseil Régional pour enlever la circulation à l'intérieur de la cour du lycée : possibilité de faire un parking avant le CFA/CFPPA sur la parcelle de terres*

*Mme TOUSSAINT indique qu'elle suit ce dossier ; le schéma directeur inclus bien Desclaude et Chadignac et doit passer au conseil communautaire.*

*Mme AULIER demande combien de temps cela va prendre pour sécuriser les accès, il n'y a pas de signalisation, cela fait des années que cette situation perdure. Est-ce que des marquages au sol peuvent être réalisés dans l'attente d'aménagements.*

*M. BREGEON souligne que des panneaux d'avertissement d'école seraient judicieux – à voir avec le département.*

M. AMBLARD fait part de la disparition de M. MARAIS, ancien agent comptable de l'établissement.

Le Président remercie les équipes qui œuvrent pour ce bel établissement qui, de plus, s'oriente vers les formations de l'élevage.

M. BREGEON annonce deux évènements importants à venir :

- Le Camion de l'Aventure du Vivant sera présent à Saintes du 12 au 14/05
- Conférence la Serre by Agrocampus le 29/06

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12h40.

Le Directeur de l'Agrocampus  
de Saintonge

Le Président  
du Conseil d'Administration

**Jean-Michel BREGEON**

**Michel AMBLARD**